

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Le Pr Alexis Mengue M'Oye préside un jury à Paris-Sorbonne

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Le fait mérite d'être souligné, car il est particulièrement rare qu'un enseignant-chercheur africain soit sollicité pour présider un jury de thèse en Europe, surtout en France. Et lorsqu'il s'agit de la prestigieuse université Paris-Sorbonne, l'on peut justement parler d'une performance universitaire. C'est justement l'honneur qui vient d'être fait au Gabon à travers le Professeur agrégé d'Histoire et civilisations, Alexis Mengue M'Oye de l'Université Omar Bongo (UOB) de Libreville. En effet, ce dernier a présidé, juste avant l'avènement du coronavirus dans l'Hexagone, à l'Ecole doctorale 1 de l'Univer-

sité Paris-Sorbonne, le jury pour l'obtention du grade de Docteur en lettres dans la discipline " Histoire et civilisation de l'antiquité ", présentée et soutenue par son compatriote Jean-Marie Kombila Yebe Makoundou. Entouraient le président du jury, Pr Alexis Mengue M'Oye, le Pr Giusto Traina (Lettres, Sorbonne Université) ; la maîtresse de conférences Anne Vial-Logeay (Université de Rouen) ; le Pr Pierangelo Buongiorno, Université de Münster (Allemagne) et le professeur Yann Rivière (EHESS Paris). Ils ont disséqué le travail de recherche de l'impétrant Jean-Marie Kombila Yebe Makoundou sur " Usage de l'injure dans la vie publique et dans les discours politiques d'Auguste à Néron :

essai de réflexion sur son enjeu et son impact politique ". Thèse de doctorat placée sous la direction du Pr Giusto Traina de l'université de Paris-Sorbonne. Il s'agit, pour notre compatriote de voir comment l'injure est proférée dans un régime " policier ", qui n'accepte pas d'ordinaire son usage. Pour y parvenir, l'analyse s'est appuyée sur un corpus essentiellement littéraire, entendant ainsi combler une longue absence dans l'historiographie, jusqu'ici centrée sur les questions relatives aux conspirations politiques et dynastiques, et bien d'autres aspects. Cette étude a été structurée en trois parties : la première analyse la définition de la notion d'injure d'un point de vue juridique, linguistique et politique, puis pro-



Photo: DR

Les membres du jury présidé par le Pr Alexis Mengue m'Oyé (3e à partir de la gauche) et l'impétrant Jean-Marie Kombila Yebe (3e de la droite).

cede à l'examen des occurrences insultantes d'Auguste à Néron. La deuxième aborde l'impact de l'injure dans l'univers festif et politique, et tente de montrer si elle fut une pratique courante.

La troisième partie cerne la réception et les réactions des empereurs face à l'injure. Un travail satisfaisant qui a obtenu la mention très honorable du jury.

SINOPEC

Smart Energy for Better Life

Le Groupe Sinopec est l'une des plus importantes entreprises pétrolières de Chine et se hisse au 2^{ème} rang mondial en termes de capacité de raffinage.

Depuis plus de dix ans, le Groupe est présent au Gabon à travers ses trois filiales pour matérialiser sa stratégie d'internationalisation et relever avec succès les défis en matière d'exploration et de production des hydrocarbures.

- ADDAX PETROLEUM OIL AND GAS GABON INC.
- SINO GABON OIL AND GAS LTD.
- SINOPEC OVERSEAS OIL AND GAS LTD.

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC.

ANNONCE D'APPEL D'OFFRES N° GAB-CR-S-101635 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DIVERS SUR SITE

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC (dénommé ci-après "APOGG") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

Dans le cadre de ses activités, APOGG invite les entreprises intéressées, à déposer leurs dossiers en vue d'une pré-qualification pour la fourniture de « services divers sur site en ayant recours à la main d'œuvre riveraine ».

Les services concernent notamment la réalisation de divers et menus travaux sur site, mais également la gestion des interactions avec les riverains.

Les sociétés intéressées pourront soumissionner, en se rassurant que leurs dossiers comprennent au minimum les pièces et justificatifs suivants :

1. Expérience dans la fourniture des services demandés ;
2. Informations sur la situation financière de la société : les 3 derniers bilans comptables ;
3. Fiche Circuit ;
4. Attestation d'assurance ;
5. Certificat d'imposition en cours de validité
6. Attestation pour soumission (CNSS) ;
7. Statuts de l'entreprise ;
8. Nom et fonction de l'interlocuteur pour cet appel d'offres ;
9. Preuve d'une implantation dans les zones à proximité des sites de production d'APOGG ;
10. Toute autre information utile.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées.

Des informations détaillées sur les services et les équipements recherchés seront fournies dans le dossier d'appel d'offres.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part APOGG d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à APOGG ne pourra être faite auprès de APOGG et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées. APOGG se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

DATE LIMITE

Seules les sociétés ayant transmis leurs documents de pré-qualification avant le **20 Avril 2020** à 12h00, date de fin de l'annonce, seront incluses dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante : « DEMANDE DE PRE-QUALIFICATION POUR LA FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES », faisant référence à cette annonce, et adressée à :

Directeur des Contrats et des Achats
ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC
BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon